

LES AMBULANCIERS HOSPITALIERS

SONT AUSSI DES EXCLUS DU SÉGUR !!!

Comme la CGT le dénonce depuis longtemps, les ambulanciers ne sont pas reconnus !

Seulement 5 semaines de formation ont été ajoutées au DEA actuel (3 sem de cours et 2 sem de stage), **ceci loin des propositions ambitieuses faites par la CGT, adaptées à la réalité du terrain.**

Le gouvernement a encore une fois cédé à la pression des grands groupes privés qui participaient au groupe de travail !

Le métier d'Ambulancier doit être reconnu comme un acteur à part entière de la prise en soins et non un unique transporteur de « *marchandise humaine* ».

L'ambulancier SMUR doit aussi faire l'objet de discussions. Les équipes SMUR sont composées de professionnels diplômés dans l'urgence pré-hospitalière. L'Ambulancier SMUR pratique des gestes spécifiques sous réserve de formations particulières suivant une réglementation précise.

La CGT rappelle que le ministère des Solidarités et de la Santé doit faire et appliquer la loi au sein des SMUR, afin d'éviter les dérives actuelles. L'article D6124-13 précise clairement la présence obligatoire d'un Ambulancier Diplômé d'Etat au sein du SMUR.

De vraies discussions doivent être engagées avec le ministère la Santé, afin que ces professionnels, mis largement à contribution durant la crise sanitaire, obtiennent une reconnaissance digne de ce nom !

POUR RAPPEL, LES AMBULANCIERS HOSPITALIERS DEMANDENT :

- ▶ *L'intégration de la filière soignante et la classification de leur métier en catégorie active, afin que soit reconnue la promiscuité avec les patients et la pénibilité liée à leurs missions*
- ▶ *La suppression du terme «conducteur» et le remplacer par « Ambulancier Hospitalier »*
- ▶ *La suppression des ratios promus promouvables, afin que ces agents puissent accéder au grade supérieur et ainsi faciliter la promotion professionnelle*
- ▶ *Une augmentation de salaire significative comme l'ensemble des agents hospitaliers le réclame depuis plusieurs*

POUR CE FAIRE ENTENDRE, LA CGT A DÉPOSÉ UN PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL LE 30 NOVEMBRE.

RASSEMBLEMENT A L'ARS DE QUIMPER A 10h30 AFIN QUE LES AMBULANCIERS EXPRIMENT LEUR MÉCONTENTEMENT.

